



Perspectives

Bulletin d'information CGT des salarié-e-s des bureaux d'études n° 322

Le risque de la négociation sur l'environnement et la RSE : transformer un enjeu en simple gadget communicationnel

La réunion de la Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation de la branche des Bureaux d'études qui s'est tenue le 26 novembre 2026 avait, pour ordre du jour deux grands sujets : la prévoyance, c'est-à-dire la couverture des risques lourds tels que le décès ou l'invalidité et la nouvelle négociation sur la prise en compte des impacts environnementaux des activités des entreprises de la branche.

Depuis plusieurs mois, nous revenons régulièrement sur le sujet de la prévoyance dans les Bureaux d'études, du fait de problématiques à venir, à brève échéance sur l'équilibre financier du régime et sur le besoin de faire évoluer un certain nombre d'éléments.

C'est l'occasion aussi de conquérir de nouveaux droits et de nouvelles garanties. Ainsi, nous revendiquons une hausse des prestations, calculées par rapport au salaire du de la salarié.e mais aussi que les ETAM bénéficient du même calcul que les cadres. De plus, nous revendiquons la création de nouvelles garanties sur l'aidance.

Le bras de fer avec le patronat porte moins sur ces sujets, extérieurs à ses préoccupations, qu'à l'évolution des tarifs, dont la partie la plus âpre dans les échanges concerne les frais associés à cette garantie et dont la négociation actuelle n'est qu'une première passe d'armes.

Le second sujet traité lors de cette séance est celle des enjeux environnementaux sur lesquels nous avons débuté les échanges lors de la réunion du mois d'octobre 2026. A cette occasion, nombre d'organisations avaient présenté leurs revendications, après un premier traitement en 2024.

Pour ne pas changer, le patronat revient à la table des négociations sans prendre en compte les demandes du collège syndical mais avec un projet de texte ne comportant aucune obligation côté employeur. Encore une fois, l'organisation patronale propose, au travers d'un accord avec les syndicats de salarié.e.s, d'élaborer des méthodologies pour le patronat... bref de faire son boulot auprès de ses adhérents !

Nous n'en sommes qu'au début de ces négociations mais telles qu'elles sont engagées, elles ne s'annoncent pas sous les meilleurs augures.

La CGT revendiquera de nouveaux droits et surtout que les actions qui en découleront ne se limitent pas à un simple greenwashing ou à un allègement des obligations des employeurs en matière d'information, surtout là où les entreprises sont en capacité de les fournir mais refusent de le faire. Au-delà de l'information, nous revendiquons d'imposer aux employeurs de revoir les pratiques, vers une plus grande sobriété énergétique, d'espaces et la prise en compte des éléments matériels, des équipements dans l'évaluation de la pollution des activités du numérique et les actions mises en œuvre pour les réduire.

**Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit
d'envoyer un courriel à fsetud@cgt.fr avec la mention « BI BE »**

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes